

Ax'actualité

Lettre d'information de la ville d'Ax-les-Thermes | N° 18 janvier 2019

**BONNE ANNÉE 2019
DANS VOTRE VILLE**





vie en ville



cadre de vie



à voir, à vivre

VIE EN VILLE

4 > 12/

- Ax-Les-Thermes, station pilote soutenue par l'ingénierie d'atout france
- Santé sur le territoire
- Un Axéen à l'honneur : Jonathan Gros
- Appel des Pompiers
- Communiqué des anciens combattants
- Cérémonie du 11 novembre
- Des grainothèques dans les bibliothèques
- AX 3Domaines : La station poursuit sa modernisation

CADRE DE VIE

13 > 18/

- Dénomination et numérotation des rues
- Appel aux habitants de Petches, Bazerques et d'Orval

DOSSIER SPÉCIAL

14 > 15/

- Recensez-vous !

À VOIR, À VIVRE

19 > 22/

- Programme d'animations hivernales : ça va bouger !

INFOS PRATIQUES

23 > 27/

- L'Europe c' est Nous : Un mois de mai européen !
- Réforme taxe de séjour
- Guide du marché de l'électricité
- Rappel pour les encombrants et le tri sélectif
- Etat civil

Editorial



CHÈRES AXÉENNES, CHERS AXÉENS,

Avant tout et comme chaque année, je profite de la parution du dernier Axtualité pour vous présenter mes meilleurs vœux. Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter une année pleine de réussite et de joies pour vous et pour tous vos proches. Nous vous assurons que cette année 2019, comme les précédentes, nous serons présents pour la qualité de vie au quotidien à Ax les thermes comme pour les grands projets qui assureront l'avenir de notre territoire.

Vous trouverez, avec ce bulletin municipal, le livret sur la commémoration du centenaire de l'armistice. C'est avec plaisir et émotion que je remercie les élèves et les enseignants de l'école primaire et du collège pour le travail remarquable qu'ils ont effectué.

Joint à ce bulletin, le nouvel agenda 2019 réalisé grâce aux commerçants de la ville vous permettra de trouver les renseignements utiles pour votre quotidien.

Enfin, je me permets d'insister sur l'importance du recensement qui a lieu cette année. Merci de faire bon accueil aux agents chargés de vous rendre visite ou de remplir en ligne le formulaire : ce recensement est primordial pour notre ville puisque c'est sur cette base que seront fixées par exemple les dotations des cinq prochaines années et la topographie de notre commune.

Bonne lecture et encore tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Dominique Fourcade,
Maire d'Ax-les-Thermes

AX-LES-THERMES

STATION PILOTE SOUTENUE PAR L'INGÉNIERIE D'ATOUT FRANCE

Le comité interministériel du tourisme a retenu 13 stations pilotes qui vont bénéficier d'un soutien en ingénierie pendant 18 mois pour la réhabilitation de certains lits touristiques. Ces lits dits « lits froids » ne sont plus commercialisés et ne correspondent plus à la demande. Ces 13 stations pilotes concernent Saint-Lary et le Lioran, toutes les autres sont des grosses stations touristiques telles la Baule, la Grande Motte, l'Alpe d'Huez, les 2 Alpes. Le fait d'être pilote, nous donnera droit à 20 journées d'ingénieries d'Atout France, d'être suivi par la banque des territoires. Nous aurons ainsi un bras de levier pour réhabiliter les logements aussi bien dans leurs attraits touristiques, dans la qualité de l'accueil que pour les problèmes énergétiques liés à des bâtiments vieillissants ne correspondant plus aux normes actuelles d'économies d'énergies. Plusieurs réunions ont eu lieu avec l'ingénierie d'Atout France, bras armé du tourisme en France. La 3^{ème} réunion s'est tenue en novembre, des pistes fortes de réflexions commencent à émerger pour inciter et aider les propriétaires à remettre leurs lits en tourisme.



LES STATIONS

- Saint-Gervais (Haute-Savoie)
- Alpe d'Huez (Isère)
- Les 2 Alpes (Isère)
- Villard-de-Lans (Isère)
- Valfrejus (Savoie)
- Saint-Lary-Soulan (Hautes-Pyrénées)
- Ax-les-Thermes (Ariège)
- La Plagne (Savoie)
- Les Orres (Hautes-Alpes)
- Le Lioran (Cantal)
- La Grande Motte (Hérault)
- Communauté de communes
- Océan Marais de Monts (Vendée)
- La Baule (Loire-Atlantique)



En amont du comité de pilotage, Jean-Baptiste Lemoyne, Christian Mantei et Christophe des Roseaux (Directeur des investissements touristiques de la Caisse des Dépôts) ont réuni les maires des 13 stations de montagne et balnéaires désignées pour bénéficier d'un soutien en ingénierie pendant 18 mois. Cette expérimentation nationale vise à impulser de nouvelles démarches innovantes pour la rénovation des hébergements, la transition énergétique des stations et le montage des projets d'investissement.



RÉUNION PUBLIQUE DU 22 NOVEMBRE : LA SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE

Le Maire d'Ax-Les-Thermes et le Président de la Communauté de Communes de la Haute-Ariège ont invité la population à assister à une réunion publique sur la thématique de la santé sur notre territoire en présence du Dr Robijohanna, médecin du SSR polyvalent (service de soins de santé et de réadaptation), de la directrice départementale de l'ARS madame Audric Gayol et des professionnels de la maison de soins pluridisciplinaires.

Deux points forts ont été abordés :

- L'avenir de l'hôpital d'Ax-les-Thermes qui soulève les inquiétudes de certains quant à sa durabilité
- Les soins de premiers secours pour lesquels l'installation de nouveaux généralistes se fait attendre

Concernant l'hôpital, le CRF d'AX et le centre de rééducation Ariège sont bien inscrits dans le plan de santé régional à 5 ans. L'hôpital d'Ax s'est d'ailleurs vu accorder cette année 2 lits temporaires supplémentaires. Géré par des professionnels de santé, il se distingue tant par la qualité des soins, par l'accueil exemplaire que par ses services (ménage, cuisine...) très appréciés. Son taux de remplissage très probant et son bilan financier satisfaisant, sûrement le meilleur du département de l'Ariège, permettent d'envisager l'avenir sereinement. Pour ce qui est des soins de premiers secours, il existe déjà une maison médicale à Ax qui fonctionne normalement et qui s'est équipée d'un appareil de radiologie pour assurer la petite traumatologie.

Mais le manque de médecin est réel.

Vue la problématique nationale à ce sujet et au vu des annonces que nous pouvons voir dans la presse spécialisée pour faire appel à des médecins, nous avons voulu être compétitifs. Avec la Communauté de la Haute-Ariège, des pistes sont travaillées pour rendre cette maison médicale plus attractive et faire des propositions à la hauteur des enjeux. Ainsi, des propositions sont à l'étude :

- Mettre les loyers en adéquation avec les autres MSP de l'Ariège
- Proposer un lieu d'accueil nuit gratuit pour les internes
- Offrir le loyer pendant 2 ans aux nouveaux installés

Nous espérons bien, que ces solutions permettent d'accueillir prochainement de nouveaux médecins sur le territoire.

Dominique Fourcade

UN AXÉEN À L'HONNEUR

Tombé dans les sports mécaniques dès son plus jeune âge, Jonathan Gros a pratiqué pendant une dizaine d'années le karting à haut niveau.

A 18 ans, le permis officiel en poche, il s'engage dans les courses rallye asphalte et collectionne maintenant les victoires. Au volant de sa Mitsubishi lancer evolution 9, avec 4 roues motrices et 330 chevaux sous le capot, il sillonne les circuits du Sud-Ouest.

Cette année, Jonathan s'est distingué en coupe de France des rallyes, 6 podiums sur 7 courses dont 2 sur la plus haute marche ! A cette occasion, il a arboré fièrement les couleurs de son sponsor Ax 3 Domaines.

Plusieurs commerçants de la vallée comme Marielle coiffure, Claret Primeurs, le Grand Café, Axa assurance, et Intermarché ou Ax Depan' se sont portés partenaires du coureur axéen et nous lui souhaitons encore des années de succès !



UN 11 NOVEMBRE BIEN ÉMOUVANT

Après que les cloches ont résonné à toute volée pendant onze minutes pour commémorer le jour de la victoire et la paix revenue, le cortège formé devant la mairie s'est rendu au monument aux morts de la ville. Association des anciens combattants, pompiers, gendarmes, douaniers, PGHM, élus de la ville étaient réunis avec tous les Axéens qui tenaient à être présents pour commémorer le centenaire de l'armistice.

Les élèves de l'école primaire et du collège ont rendu hommage aux soldats tombés pour la France et ont présenté leurs travaux. Moment bien émouvant que ces prises de parole qui ont ravivé en quelques mots les destins de ces jeunes hommes morts au combat.

Toutes les recherches sont visibles sur le site : monumentdememoire.org ou grâce au QRcode ci-dessous, QRcode qui sera bientôt en place à côté du monument. Un petit livret a aussi été édité pour que ces recherches menées par les écoliers et collégiens d'Ax soient partagées par tous.

Merci à eux et à leurs enseignants pour ce travail de mémoire et pour cette belle cérémonie.



Communiqué des anciens combattants

M. Fauvet, président des anciens combattants, informe, via le groupement des anciens combattants, que toute personne ayant effectué des services militaires en Algérie entre le 3 juillet 1962 et le 1er juillet 1964, sur une durée de quatre mois minimum peut prétendre à l'attribution de la carte du combattant ainsi qu'à la perception d'une retraite. Les personnes intéressées par cette nouvelle disposition peuvent appeler le 05 61 64 33 14 afin d'obtenir tous les renseignements nécessaires ainsi que les démarches et formalités à effectuer.

Grainothèque

de la Haute Ariège

Déposez...prenez...semez

En 2019, le réseau de lecture de la Haute Ariège vous propose un nouveau projet participatif : des grainothèques dans les bibliothèques (Ax, Luzenac, Les Cabannes et l'Hospitalet).

Qu'est-ce qu'une grainothèque ? Un espace qui permet à ses utilisateurs de **partager leurs semences en toute liberté**. On peut y déposer et échanger librement des graines potagères, de fleurs, de plantes aromatiques...

Les usagers des bibliothèques sont invités à piocher dans des boîtes de graines, correspondant à des variétés traditionnelles ou paysannes, pour les cultiver dans leur jardin ou sur leur balcon ainsi qu'à se documenter sur la manière de produire leurs propres semences pour pouvoir alimenter la grainothèque à leur tour.

Les enjeux sont nombreux : Favoriser les semences traditionnelles ou paysannes, dites "libres" aux semences issues de l'industrie semencière. Outre le partage gratuit de graines, les grainothèques, en faisant une différence entre les semences paysannes et certaines semences industrielles (graines de type hybrides F1), visent à lutter contre une standardisation des semences et l'effondrement de notre biodiversité.

En 2019, le réseau de lecture proposera des animations et des ateliers participatifs pour développer la grainothèque. Ce projet, pérenne, vise également à favoriser les échanges de savoirs entre les jardiniers débutants ou confirmés.

Des collections de documents viennent en complément pour poursuivre l'apprentissage permanent dont les jardiniers amateurs, experts ou passionnés ont besoin pour parfaire leurs connaissances.

Renseignements : www.bibliotheques.cc-hauteariego.fr



AX 
3 domaines
1 territoire
1 légende

*Fantastique
station*



UN NOUVEAU VISUEL POUR ACCOMPAGNER LE PROJET DE LA STATION

De 2005 à 2013, la campagne "Le Blanc Tendance", a accompagné les grandes transformations de la station. cette campagne avait pour vocation d'afficher les ambitions de la station auprès d'un public de proximité qui avait vu vieillir sa station.

De 2013 à 2018, pour aller à la conquête de nouvelles cibles sur la zone Aquitaine, nous avons choisi de montrer un peu plus la station et le sentiment d'appartenance que l'on pouvait ressentir en venant skier sur Ax. Nous nous sommes donc appuyés sur ce que ressentent nos "aficionados" pour présenter la station aux futurs nouveaux clients. c'est ainsi que depuis 4 ans nous avons une campagne indienne avec une accroche "3 Domaines, 1 territoire, 1 tribu".

ET MAINTENANT...

Pour beaucoup de Toulousains, Ax fait parti des stations historiques des Pyrénées. De l'histoire à la légende il n'y a qu'un pas que nous franchissons cette année en misant sur une campagne qui joue sur l'émotion d'une rencontre extraordinaire.

FANTASTIQUE STATION ...

L'idée est de nous démarquer et de revendiquer une position de station légendaire. "Si vous n'êtes pas encore venu, vous êtes passés à coté d'une expérience Fantastique".

Cyril Bardin - Responsable marketing Ax3 Domaines, Ascou, Mont d'Olmes

HORAIRES PETIT TRAIN

Circule tous les jours du 22/12/18 au 07/04/19

Le passage au bassin des Ladres se fait aux horaires indiqués ci-dessous en rouge.

Ces horaires vous sont donnés à titre indicatif nous vous conseillons de vous présenter sur le lieu de passage 2 minutes avant. Les horaires sont susceptibles de varier en fonction de la météo et des conditions de circulation. Renseignements ci-dessous :

ax.ski - la station - transports - sur Ax

HORAIRES SENS ALLER							
	Camping la Marmotte	Savignac	Camping le Malazéou	Gare SNCF	Square Delcassé	Télécabine ou Bassin des Ladres	Résidences
1	-	-	08.10	-	08.15	08.18	08.25
2	08.41	08.42	08.44	08.47	08.50	08.52	08.59
3	09.26	09.27	09.29	09.33	09.36	09.39	09.45
4	10.11	10.12	10.14	10.18	10.21	10.24	10.31
5	10.56	10.57	10.59	11.03	11.06	11.09	11.16
6	11.41	11.42	11.44	11.48	-	11.54	12.01
7	12.26	12.27	12.29	12.33	12.36	12.39	12.46
<i>Pause</i>							
8	-	-	15.30	-	15.35	15.38	15.45
9	16.08	16.09	16.11	16.15	16.18	16.21	16.28
10	16.56	16.57	16.59	17.03	17.06	17.09	17.16
11	17.41	17.42	17.44	17.48	17.51	17.54	18.00
12	18.26	18.27	18.29	18.33	18.36	18.39	18.46
13	19.03	19.04	19.06	-	-	19.14	19.20

Arrivée des trains de Toulouse 08h48, 09h20, 09h43, 10h49, 11h43

HORAIRES SENS RETOUR							
	Résidence	Télécabine ou Bassin des Ladres	Square Delcassé	Gare	Savignac	Camping la Marmotte	Camping le Malazéou
1	8.25	8.32	8.35	-	8.40	08.41	8.44
2	9.04	9.11	9.14	9.18	9.25	09.26	9.29
3	9.50	9.57	10.00	10.03	10.10	10.11	10.14
4	10.35	10.42	10.45	10.48	10.55	10.56	10.59
5	11.20	11.27	-	11.33	11.40	11.41	11.44
6	12.05	12.12	12.15	12.18	12.25	12.26	12.29
7	12.46	12.53	12.56	12.59	-	-	13.05
<i>Pause</i>							
8	15.45	15.52	-	16.00	16.07	16.08	16.11
9	16.35	16.42	16.45	16.48	16.55	16.56	16.59
10	17.20	17.27	17.30	17.33	17.40	17.41	17.44
11	18.05	18.12	18.15	18.18	18.25	18.26	18.29
12	18.46	18.53	18.56	-	19.02	19.03	19.06
13	19.20	19.26	-	-	-	-	19.30

Départ des trains d Ax les Thermes 16h52, 17h23, 17h53, 18h20

Week-ends et vacances scolaires zone C (Toulouse) : des bus effectueront la liaison entre la gare SNCF et la télécabine en complément de 8h45 à 10h30 et de 16h30 à 18h30.
Plus de renseignements sur ax.ski - la station - transports - sur Ax

AX 3 DOMAINES : LA STATION POURSUIT SA MODERNISATION



Confort des skieurs, fluidité, qualité de neige, les travaux de l'été s'inscrivent dans la continuité d'une politique d'aménagement démarrée il y a plus de 20 ans.

Cette année le nouveau mais historique domaine des Campels qui a connu la saison dernière un beau succès avec l'ouverture du versant carrouch va donner sa pleine mesure. Le télésiège de Bisorne annoncé pour le milieu de la saison permettra de remonter 2000 personnes par heure depuis la jasse de Prat Ferrou. Son accessibilité ski aux pieds étant garantie tant depuis le Rebenty et le Savis que depuis Fontfrède et Mansèdre grâce à de nouveaux enneigeurs judicieusement disposés. La piste Carrouch a été remodelée conformément au projet initial qui n'avait pas pu être clôturé en 2017. (Du super ski en perspective !)

La fluidité nouvelle amenée par le télésiège de Bisorne sera complétée par l'amélioration de la liaison Saquet Bonascre directe depuis le télésiège avec l'installation d'une télécabine de transition (fini les poussées de bâtons !!!)

Nous avons également arrasé la butte qui obstruait la vue à la sortie de la télécabine. De la neige de culture a été installée à la sortie du Lièvre Blanc garantissant l'accès Saquet Tute et le retour Bonascre. Le snow-park a bénéficié de la terre récupérée avec un big air remodelé.

Ce programme d'investissement est financé principalement par la commune qui, comme cela est prévu par le contrat d'affermage, verra ses remboursements d'emprunts couverts par la redevance payée par la SAVASEM (pour mémoire 1900 000 euros).

La station d'Ax poursuit donc sa marche en avant et devrait ainsi bénéficier de la création du réseau commercial créé par la SAVASEM. Ax, Ascou, les Monts d'Olmes et Guzet toujours complémentaires et enfin réunis. Nous serons numéro un sur le marché de la grande agglomération toulousaine qui, de Carcassonne à Saint Gaudens, représente plus de 1,5 million d'habitants.

*Par Pierre Peyronne,
adjoint au maire et Président de la SAVASEM*

**VOTRE CASERNE
MANQUE
DE POMPIERS !!!**

REJOIGNEZ NOUS !!!



AX LES THERMES



05.61.05.03.45 - chef.ax@sdis09.fr

SOLIDAIRES ! VOLONTAIRES ! REJOIGNEZ LES SAPEURS-POMPIERS D'AX

Le centre de secours repose sur la volonté d'hommes et de femmes qui souhaitent donner de leur temps pour leurs concitoyens.



Aujourd'hui, 22 sapeurs-pompiers, contre 45 en 2000, assurent le secours aux personnes et c'est bien peu pour répondre à tous les besoins : 500 interventions en moyenne par an. L'appel aux centres de secours voisins (Vèbre,

Tarascon...) allonge les délais d'intervention et le manque d'effectif épuise les volontaires.

Pour que les pompiers restent dans la vallée, la commune d'ax et la Communauté des communes de la Haute Ariège ont fait appel aux entreprises afin de favoriser leur emploi. Lors de la réunion du 22 novembre, Alti concept illustre bien cette possibilité : cette société en pleine croissance a embauché 3 pompiers axéens et une convention leur permet de répondre aux urgences pendant la journée.

Appel a donc été fait pour que d'autres entreprises suivent cet exemple. Chaque entreprise est ainsi invitée à faire connaître ses propositions d'embauche afin de recevoir en priorité les candidatures des pompiers volontaires. Selon les contraintes professionnelles, ils sauront adapter leurs aspirations et pourront s'investir à long terme sur notre territoire. Leur sens du devoir en fera certainement des salariés sur lesquels on peut compter !

Les communes se sont également engagées à favoriser l'accès aux logements communaux et sociaux quand cela s'avère possible mais tous les loueurs sont concernés. Plus les pompiers seront nombreux, plus les secours seront rapides et de qualité et moins seront grandes les contraintes pour chacun d'entre eux.

Pour s'engager chez les pompiers, nul besoin d'être de super héros !

Vous avez 16 ans au moins, résidez dans la vallée, êtes disponible, motivé et prêt à vous engager au service des citoyens en partageant des moments forts avec une équipe solidaire. Faites-vous connaître auprès des pompiers !

DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES RUES APPEL AUX HABITANTS DE PETCHES, BAZERQUES ET D'ORVAL

Pour permettre à chaque habitant d'AX d'être plus accessible et de bénéficier de services de plus en plus larges, la Municipalité a décidé de « rafraîchir » la dénomination et la numérotation des rues et des habitations de la commune.

Après une première enquête, on constate :

- L'absence ou un mauvais emplacement de certaines plaques de rue
- L'absence de dénomination de rues dans certains nouveaux lotissements ou dans des hameaux ;
- L'absence de numérotation ou de doublon de numéros

D'après un diagnostic effectué par la Poste en septembre 2018 :

La commune d'Ax possède 132 voies et 982 points d'adresse dont :

- 66% des voies axéennes ont un défaut de numérotation (moyenne en Occitanie : 54%)
- 38% d'adresses axéennes sont non numérotées. (Moyenne en Occitanie : 11%)

Une bonne adresse c'est :

- Réduire le temps d'intervention pour les pompiers et les gendarmes
- Permettre des livraisons du courrier et des colis plus rapides et plus sûres
- Faciliter les services à domicile : infirmière, portage de repas
- Aider le travail des différents opérateurs : Enedis, Smdea, Téléphonie
- Favoriser le déploiement de la fibre haut-débit et développer l'attractivité du territoire.

Cette démarche d'un meilleur adressage a déjà commencé cet automne et va aller en s'amplifiant tout au long de l'année 2019. Les rues du lotissement du Bosquet ont été nommées : rue de la Comeliette, rue de la Bordette et impasse Bel-Air. Tous les habitants ont bien reçu évidemment leurs plaques de numéros. Dans le quartier d'Encastel, de nouvelles plaques de rues ont été posées en complément et chaque maison a bénéficié de la numérotation.

Cette démarche se poursuit dans le centre historique.



Nous lançons un appel aux habitants des hameaux de : Petches, Bazerques et d'Orval afin de trouver des noms pour leurs rues.

Afin de pouvoir recueillir vos suggestions, un registre est à votre disposition à la Mairie, vous pouvez également envoyer un mail à la mairie : contact@mairie-ax.fr

LA POPULATION D'AX-LES-THERMES VA ÊTRE RECENSÉE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019.

Pendant cette période un agent recenseur muni d'une carte officielle se présentera chez vous afin de recenser votre logement (principal, secondaire, vacant ou habitation mobile) ainsi que toutes les personnes composant votre foyer. Toutes les données collectées par l'INSEE sont strictement confidentielles.

Ces chiffres de population ont un impact fort en terme de gestion communale, de finances locales, de réglementation. En effet, il existe environ 350 articles de lois ou de codes (code électoral et code général des collectivités territoriales par exemple) qui se réfèrent à la population issue du recensement.

Citons quelques cas d'utilisation des chiffres de population : le nombre de conseillers

municipaux, la détermination du mode de scrutin, la dotation globale de fonctionnement

(DGF) d'une commune, les règles d'adjudication des marchés, les plans et travaux

d'urbanisme, la législation des loyers, la création de pharmacies, l'affichage urbain, etc.

de fournir des données socio-démographiques

Ces résultats sont utiles aux pouvoirs publics pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat. Ils permettent de définir les politiques en matière d'aménagement du territoire, de transports, d'équipements publics (crèches, écoles, équipements culturels et sportifs...), etc. Pour les acteurs privés, le recensement sert aux projets d'implantations d'entreprises ou de commerces et services (marché potentiel offert par les habitants, etc.). Par exemple, un opticien pourra se référer au recensement pour choisir le lieu d'implantation de son magasin.

De la qualité de la collecte du recensement dépend directement le calcul de la population légale de la commune et toutes ses incidences financières.

Aussi, il est primordial que votre participation soit très active. Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur chargé de votre secteur. En cas d'absence sur la période, nous vous demandons de contacter le secrétariat afin de régulariser.

LE DÉCOUPAGE D'AX SE FERA EN 4 DISTRICTS

- 1 - Enfontange, avenue Delcassé, Encastel, avenue Adolphe Authier, rte de l'Aude, Le Bosquet, la Calmeriaie.
- 2 - Cœur de ville, HLM St Roch
- 3 - Avenue Dr Gomma, Entresserre, St Udaut, Parc d'Espagne, Rte d'Orgeix, Orval, Petches, Loubail, Castel Maou, Route d'Espagne et Rn 20.
- 4 - Route de Bonascre, le plateau de Bonascre, les Bazerques.

Le recensement permet d'établir les populations légales de chaque collectivité

LE RECENSEMENT PAR INTERNET COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 L'agent recenseur se présente chez les personnes à recenser, il leur propose de répondre par internet, et leur remet une notice qui contient toutes les informations nécessaires.
- 2 Les habitants se rendent sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquent sur le bouton « Accéder au questionnaire en ligne ».
- 3 Ils sont guidés pour répondre au questionnaire.
- 4 Une fois le questionnaire terminé, ils l'envoient et reçoivent un accusé de réception. L'agent recenseur en est informé par SMS.

Les trois populations légales d'une commune

Le terme générique de « population légale » regroupe pour chaque commune sa population totale, sa population municipale et sa population comptée à part.

La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune, ainsi que les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans des habitations mobiles, recensées sur le territoire de la commune qui constituent la population hors métrages.

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune (par exemple les étudiants logés ailleurs pour leurs études).

La population totale est la somme de la population municipale et de la population comptée à part.

[1] Le décret n° 2003-185 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population fixe les différentes catégories de population et leur composition.

RECENSEMENT

de la population 2019

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune

ECLAIRAGE PUBLIC : LA VILLE PASSE AUX AMPOULES LED

Dans cette volonté d'économie énergétique d'autres lampadaires de la ville en seront équipés ultérieurement.

Le lotissement de Tremolles, le futur parking Encastel et les HLM en sont déjà pourvus.

La commune a réalisé une économie sur l'année 2017-2018 de 15000 Watts sur Ax et 4500 watts sur Bonascre grâce au changement des lampes en nouvelle génération.

Avancée des travaux de goudronnage :

Rue Saint Udaut :

La SMDEA a terminé les travaux de réfection de l'eau et de l'assainissement, le goudronnage «bi-couche » a été posé temporairement pour l'hiver et un goudronnage en enrobé à chaud sera réalisé au printemps.

Quartier Encastel (rue de la Solitude) et une partie du Boulevard Louis Roland :

L'enfouissement du réseau EDF est terminé, nous attendons la fin des travaux des réseaux téléphoniques prévus au printemps pour goudronner.

A Bonasre :

Réfection rue des campells pour permettre aux voitures de stationner et un goudronnage devant le poste de secours et la gendarmerie.

Autres :

La rue Marcaillou a été fermée du 19 au 30 novembre 2018 pour la réfection du pavage par béton désactivé. En effet, les caniveaux s'affaissaient, nous avons été dans l'obligation pour la sécurité de tous de les remettre à niveau.



➤ Rue Marcaillou, pendant et après les travaux

LES PROJETS ET SUITE DES TRAVAUX

Fin des travaux de la Halle

La 2^{ème} phase des travaux de la halle est terminée, elle concernait l'aménagement des extérieurs, l'éclairage périphérique ainsi que les luminaires intérieurs.



Un nouveau gymnase à l'étude

Le gymnase de la ville accuse son grand âge et offre des conditions d'accueil peu satisfaisantes pour les écoliers, les collégiens et les nombreuses associations qui y tiennent leurs activités. Mal isolé, il est un gouffre énergétique et les travaux de réfection pour le rendre plus performant et accessible aux personnes à mobilité réduite sont indispensables.

Une consultation a été lancée auprès des associations axéennes afin de connaître leurs besoins et nous n'avons pas été surpris par les nombreuses réponses des écoles, collège et associations, réponses qui reflètent bien leur dynamisme et leurs attentes. La commune a donc engagé une réflexion pour la création d'un nouveau gymnase et la transformation de l'ancien en « pôle associatif » avec mutualisation des sanitaires, rénovation complète du mur d'escalade, salles et bureaux pour des associations qui ne profitaient pas du gymnase etc. Les

idées ne manquent pas !

Pour l'image de notre ville, sportive et touristique, un nouveau gymnase serait un atout indéniable. Pour les enfants, dans leur temps scolaire ou lors de leurs activités dans les clubs et associations, pour les plus grands qui pratiquent ou encadrent danse, escalade, volley, handball etc. il serait assurément un nouvel espace fédérateur et dynamique dans la vie de la cité. Il s'agit maintenant de travailler au projet et à son financement avec des partenaires, la commune ne pouvant assumer seule les budgets prévisibles. Faisabilité sur le plateau Enfontange, état des besoins, prise en compte des normes des terrains et équipements, budget, aides possibles de l'Etat, de la Région, du Département, de la Communauté des Communes... le dossier est conséquent. Nous avons donc besoin des conseils et avis d'experts. C'est pourquoi nous avons fait appel à un programmiste pour vérifier la validité du projet, puis, si cela se concrétise, nous accompagner jusqu'à son lancement.

Il va falloir du temps, évidemment, avant que ce nouveau gymnase voie le jour, que les financements soient arrêtés et les plans établis. Nous y travaillons cependant dès maintenant pour pouvoir concrétiser ce beau projet dans un avenir pas trop lointain et vous tiendrons au courant au fur et à mesure de l'avancée du projet.



A l'occasion du festival des saveurs, la bibliothèque éphémère de la médiathèque de la Haute Ariège a pu être mise en valeur sous la nouvelle halle d'Ax-les-Thermes.

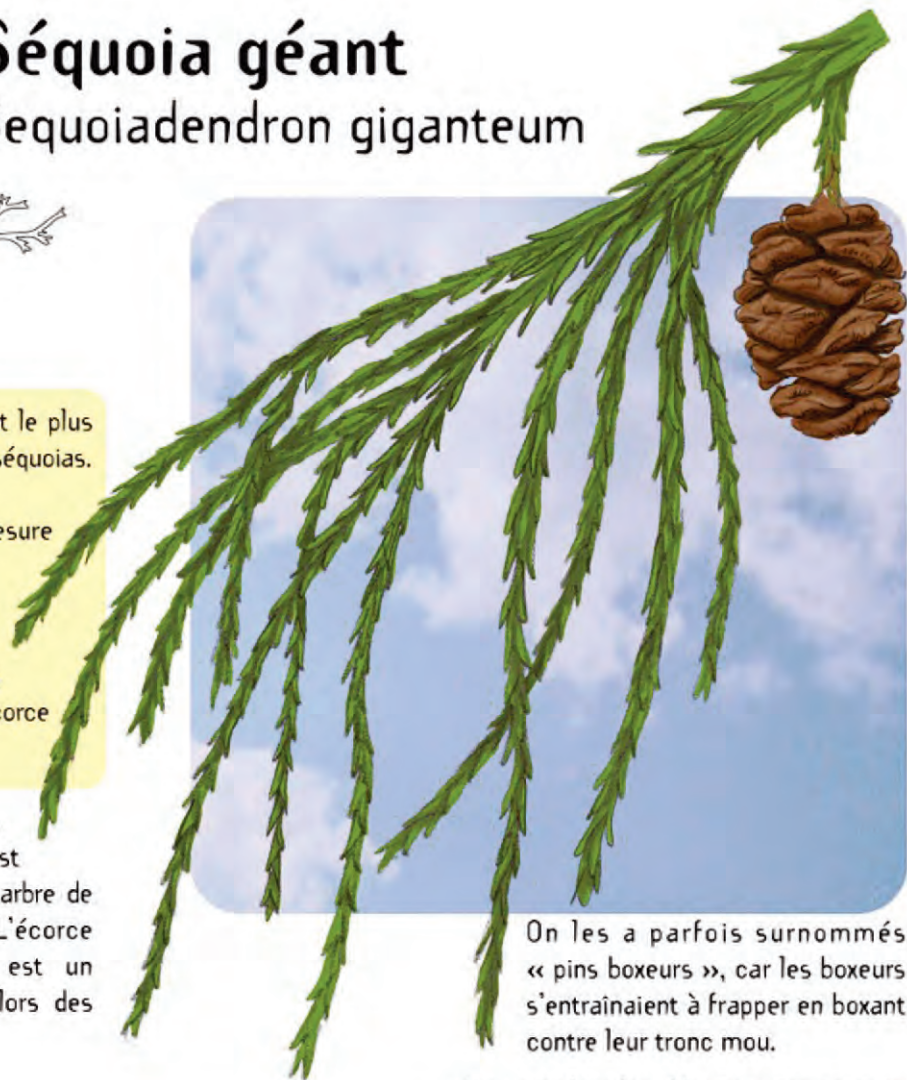


Séquoia géant

Sequoiadendron giganteum

Le **séquoia géant** est le plus massif des deux types de séquoias. Le plus gros de tous, « General Sherman », mesure 31 mètres de tour sur 83 mètres de hauteur ; ses branches sont plus grosses que celles de nos plus gros chênes, et son écorce mesure près de 1 mètre d'épaisseur.

Celui du Teich est l'un des plus gros d'Ariège, et il n'est encore qu'un tout jeune arbre de cent cinquante ans. L'écorce épaisse des séquoias est un isolant qui les protège lors des incendies de forêt.



On les a parfois surnommés « pins boxeurs », car les boxeurs s'entraînaient à frapper en boxant contre leur tronc mou.

création : www.emiliepassal.com - fabrication : www.empreinte-sign.com

Un Séquoia géant de + de 150 ans situé dans le parc du Teich était malade, cet arbre peut normalement vivre jusqu'à 2000 ans, malheureusement celui-ci est tombé malade, il est quasiment mort et devenait donc dangereux. Nous sommes dans l'obligation de le couper, à sa place, il sera replanté un nouveau Séquoia. Nous envisageons de réaliser une sculpture sur l'ancien tronc, si son état le permet.



➤ Séquoia sain



➤ Séquoia malade

PROGRAMME D'ANIMATIONS HIVERNALES : ÇA VA BOUGER !

SAMEDI 19 JANVIER 2019 :

Fête de la Saint Vincent

- 20h - Salle **Café-Musique** du **Casino d'Ax-les-Thermes**

SAMEDI 26 JANVIER 2019:

> ECLEKTIK PARTY

- 21h - Salle **Café-Musique** du **Casino d'Ax-les-Thermes**

> SCRATCH BANDITS CREW +YOUTHSTAR

- Feat. Senbei

En partenariat avec Art'CADE – Scène Musiques Actuelles de l'Ariège et L'Estive - Scène Nationale de Foix et de l'Ariège

Tarif plein sur place: 12€

En prévente: 10€

RÉDUIT & ADHÉRENT ART'CADE

Tarif plein sur place: 10€

En prévente: 8€

Réduc'09: 6€

Plus d'infos Ax Animation: 05 61 64 38 00

www.ax-animation.com



> Eclectik party

SAMEDI 2 FÉVRIER 2019:

> Concerts **SOURIRE D'HIVER**

Organisé par l'Association Artambouille, avec le soutien d'Ax Animation

- Salle **Café-Musique** du **Casino d'Ax-les-Thermes**

SAMEDI 23 FÉVRIER 2019:

> Concerts **MARS AT'AX**

Organisé par l'Association Les Cabannes à Zick, avec le soutien d'Ax Animation

- Salle **Café-Musique** du **Casino d'Ax-les-Thermes**

MERCREDI 27 FÉVRIER 2019:

> Spectacle **BLUEMONDAY** par la compagnie

La Belle Journée

- 18h - **Théâtre d'Ax-les-Thermes**

Entrée gratuite

Durée: 1h00

Spectacle jeune public conseillé à partir de 7 ans



> Eclectik party



JEUDI 28 FÉVRIER 2019:

> EXPLOS WINTER

- 18h - Théâtre d'Ax-les-Thermes
Salle **Café-Musique** du **Casino**
Plus d'infos: www.explos-festival.com

VENDREDI 1^{ER} MARS 2019:

> DEIXE - ME par la compagnie *Subliminati Corporation*

- 21h - Théâtre d'Ax-les-Thermes

Entrée payante: 5€

Durée: 1h00

Spectacle tout public conseillé à partir de 10 ans

SAMEDI 2 MARS 2019:

> FESTIVAL MI PASSION ELECTRO-LATINO 2019

Organisé par l'Association Mi Passion, avec le soutien d'Ax Animation

- Salle **Café-Musique** du **Casino d'Ax-les-Thermes**



© Sébastien Armengol

VENDREDI 8 MARS 2019 :

MERCI, PARDON par la compagnie HappyFace

• 21h - Théâtre d'Ax-les-Thermes

Entrée payante: 5€

Durée: 55 minutes

Spectacle tout public conseillé à partir de 8 ans

DU JEUDI 14 AU DIMANCHE 17 MARS 2019 :

SNOW GAY AX

• Salle **Café-Musique** du **Casino d'Ax-les-Thermes**

Plus d'infos: www.snow-gay-ax.jimdo.com

SAMEDI 23 MARS 2019 :

AX ON DUB 3^{ème} édition

• 21h - Gymnase **d'Ax-les-Thermes**

Tarif plein sur place: 18€

En prévente: 16€

Plus d'infos Ax Animation: 05 61 64 38 00

www.ax-animation.com

ANIMATIONS VACANCES : STATION AX 3 DOMAINES

DU DIMANCHE AU VENDREDI :

- **14h / 17h** - Animations du pied de piste (concours de bonhomme de neige, course de luge,...)

DU LUNDI AU JEUDI :

- **18h / 19h** - Salle hors sac - Club des jeunes (Jeux de société, jeux vidéo, ping-pong, Baby-foot, Bandes-dessinées,...)

DIMANCHE :

- **18h** - Pot d'accueil

LUNDI :

- **17h** - Grande bataille de Boule de Neige

MARDI :

- **17h30** - Grande course de luge sur l'espace évolution
- **20h30** - salle hors sac - Concours de Ping-Pong et de Baby foot

MERCREDI :

- **17h** Chasse au trésor
- **18h30** Descente aux flambeaux enfants (Organisée par l'ESF)
- Salle hors sac - Veillée Loup Garou

JEUDI :

- **17h** Bataille de boules de neige

VENDREDI :

- **11h** Visite de la neige de culture
- Soirée de Milles feux (feux d'artifices, descente aux flambeaux, et vin chaud)

Les vacances au ski sont uniques, pour les skieurs qui souhaitent prolonger le plaisir de jouer dans la neige bien après la tombée de la nuit, Ax 3 Domaines propose un programme pour tous les goûts.

EN ALTITUDE

Le restaurant d'altitude «Le Louzat» qui vous propose une fois par semaine de dîner au sommet de la station avec une descente à ski sous les étoiles.

Le snowpark du Saquet avec modules et jibs adaptés à tous les niveaux et tous les riders, ponctué par des rendez-vous en musique pour un esprit «ride session» ou «chill session».



UN MOIS DE MAI EUROPÉEN

Depuis 70 ans, nous vivons la plus longue période de paix et de stabilité dans l'histoire de l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre. Une histoire synonyme de paix, de démocratie, de solidarité et de liberté, mais aussi de prospérité, d'égalité et de développement durable. Il est, plus que jamais indispensable de garder en mémoire les principes qui nous unissent en tant qu'Européens en envisageant les défis à venir.

DIMANCHE 26 MAI 2019 VOTEZ !

Les élections européennes permettent d'élire les députés qui siègeront au Parlement européen. En 2019, 705 euro-députés seront élus en Europe, moins qu'en 2014 à cause de l'entrée en vigueur du Brexit en mars 2019. L'Union européenne a profité de l'occasion pour rééquilibrer la

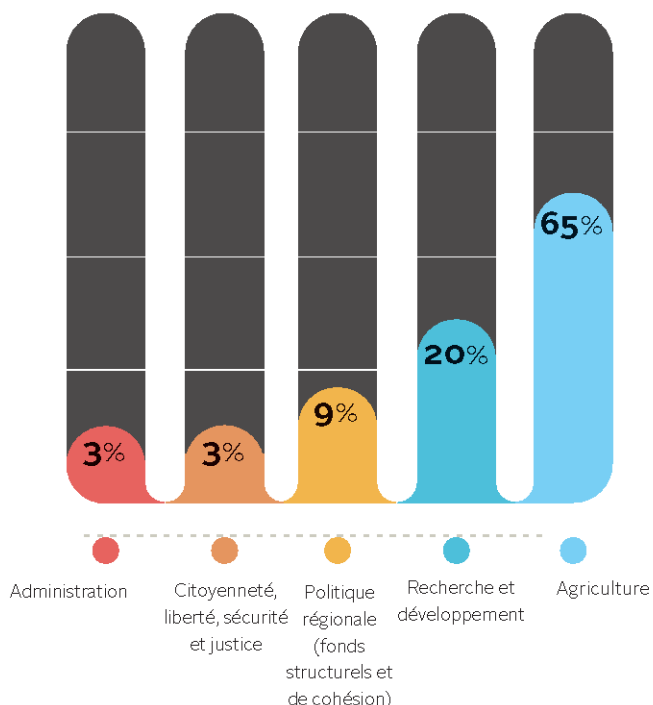
composition du Parlement européen et allouer des sièges supplémentaires à huit Etats membres, qui étaient sous-représentés démographiquement.

C'est le cas de la France, qui sera représentée par 79 députés, soit 5 de plus qu'auparavant.

OÙ VONT LES FONDS EUROPÉENS DANS VOTRE PAYS ?

France: 11,274,99 M€

- 65,22% Agriculture
- 9,12% Politique régionale (fonds structurels et de cohésion)
- 19,65% Recherche et développement
- 2,79% Citoyenneté, liberté, sécurité et justice
- 3,22% Administration



"L'EUROPE CE N'EST PAS BRUXELLES, L'EUROPE C'EST VOUS"

En Occitanie : Sur l'enveloppe de fonds structurels d'un montant de 3 milliards d'euros attribuée à la région Occitanie par l'Europe, plus de la moitié ont déjà été attribués pour financer plusieurs milliers de projets.

A Ax les thermes, l'Europe participe aussi bien aux projets culturels (Grands Chemins ou Projet européen de cirque) qu'à différents investissements (halle...)



RAPPEL

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Rendez-vous dans votre mairie

RÉFORME TAXE DE SÉJOUR EN VIGUEUR AU 1^{ER} JANVIER 2019



La Communauté de Communes de la Haute Ariège a institué une taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire afin de contribuer au financement du développement touristique local.

Le produit perçu participe au financement des actions touristiques du territoire mises en œuvre par l'Office de tourisme des Pyrénées Ariégeoises.

La taxe de séjour concerne toutes les personnes majeures résidant sur la commune à titre onéreux, quelle que soit la durée de leur séjour. La taxe de séjour ne s'applique pas aux résidents permanents assujettis à la taxe d'habitation sur la commune. Taxe additionnelle de séjour départementale.

Le Département de l'Ariège a décidé d'instaurer une taxe additionnelle de 10% s'appliquant aux tarifs votés par la CCHA, pour développer les actions de développement touristiques en Ariège.

Pour tout savoir sur la taxe de séjour veuillez contacter la Communauté de Communes de la Haute-Ariège, Service Taxe de Séjour par téléphone au : **05 61 64 68 00** , par mail : taxe.sejour@cc-hauteariege.com

De plus que la Communauté de communes de la Haute-Ariège a mis en place un portail de déclaration en ligne de la taxe de séjour afin de faciliter vos démarches qui sera opérationnel au 1er janvier 2019.

Ce portail s'adresse à tous les logeurs, ou à leurs intermédiaires (agences...) effectuant de la location touristique et vous donne l'opportunité d'effectuer en ligne les opérations suivantes :

- Saisir votre registre de taxe de séjour quand vous le souhaitez
- Transmettre votre déclaration au service taxe de séjour à la communauté de communes en fin de période
- Visualiser l'historique de vos déclarations
- Communiquer avec le service « Taxe de séjour »
- Consulter l'ensemble des documents mis à votre disposition

adresse du portail pour se connecter : <https://portailcc-hauteariege.mataxedesejour.net>

En ce qui concerne la commune d'Ax, nous vous rappelons qu'en tant que loueur, vous devez vous inscrire, remplir et retourner le Cerfa n° 14 004*03 à la Mairie.

GUIDE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

Il existe un guide du marché de l'électricité édité par le médiateur national de l'énergie pour vous aider dans le choix de vos fournisseurs en matière de gaz et d'électricité. Vous y trouverez les démarches à effectuer, les comparatifs, vos droits en cas de litiges et les services à contacter pour vous accompagner.



Énergie-Info est constitué :

- **du site Internet energie-info.fr**, qui permet notamment, grâce à un comparateur indépendant, d'étudier en détail les différentes offres proposées par l'ensemble des fournisseurs ; de trouver des informations pratiques sur vos droits démarches et leurs droits, des calechettes et des fiches pratiques à consulter ou à télécharger
 - **d'une plateforme téléphonique** dédiée aux consommateurs : ses conseillers sont à votre disposition au 0 800 112 212 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h pour répondre à toutes vos questions et vous orienter dans vos démarches.
- L' accès à la fourniture de gaz naturel et d'électricité est un droit pour tous les consommateurs : être bien informé pour en bénéficier est une nécessité » source le médiateur national de l'énergie

LES MISSIONS : MÉDIATION ET INFORMATION

Autorité publique indépendante, le médiateur national de l'énergie a pour missions de proposer des solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur de l'énergie et d'informer les consommateurs d'énergie sur leurs droits.

MÉDIATION

En cas de litige avec son fournisseur ou son distributeur d'énergie (électricité, gaz naturel, gaz pétrole liquéfié (GPL) en bouteille ou en citerne, fioul, bois et réseaux de chaleur), le consommateur ou son représentant (association de consommateurs, avocat...) peut saisir gratuitement le médiateur national de l'énergie pour l'aider à régler le différend.

Le médiateur peut être saisi dans un délai compris entre 2 mois et un an après une réclamation écrite auprès de l'opérateur. La saisine peut parvenir par courrier simple ou par voie électronique. Elle est gratuite.

Si le dossier est recevable, après examen du dossier et consultation des parties, le médiateur propose une solution de médiation permettant de résoudre le litige.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS ET LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Rappel pour les habitants d'Ax-Les-Thermes et de Bonascre, la réglementation sur l'élimination des déchets se renforce progressivement.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte fixe pour objectif un taux de recyclage des déchets de 70% à l'horizon 2025 et une diminution de 50% des déchets en enfouissement. Une augmentation significative du coût d'élimination de ces déchets est à prévoir. Nous devons plus que jamais être écoresponsable, réduire le plus possible nos déchets et mieux les trier.

Rappel à tous les habitants d'Ax et de Bonascre en ce qui concerne les gravats et la récupération des huiles des particuliers :

Les gravats (restes de travaux) et matériels professionnels doivent être amenés à la déchèterie par vos soins à la Communauté de Communes de la Haute Ariège.

La récupération des huiles des particuliers ne sera plus assurée, leur élimination devra être réalisée par vos soins à la déchetterie. Toutefois un point de collecte des huiles a été installé par la commune d'Ax, sur le parking situé à côté des ateliers municipaux à l'entrée nord de la ville (face à la Gare). Pour que la collecte de ces huiles puisse être effective, il est impératif que les huiles usagées soient déposées dans des petits bidons d'une capacité maximale de 20 litres.

INFO CONCERNANT UNIQUEMENT BONASCRE

Modalités encombrants et déchets verts suite à la suppression du local encombrant

Sur Bonascre, nous avons pu constater une augmentation des incivilités au niveau du local des encombrants qui présentaient de graves dangers (bois et dépôt d'huiles sauvages).

Pour ce motif mais aussi en raison des risques encourus par la présence du transformateur EDF situé à proximité de cet espace, nous avons été obligé de supprimer le local.

Une info à ce sujet a été donné par courrier aux habitants de Bonascre et leur a rappelé les modalités concernant la collecte des déchets et le ramassage des encombrants.

Ce qui change :

Pour le ramassage des déchets verts et branchages, il faut s'inscrire obligatoirement auprès du service technique de Bonascre (06 08 82 29 63)

Pour les encombrants, vous retrouverez les modalités sur le site de la Communauté de Communes de la Haute Ariège, de la mairie d'Ax-Les-Thermes et dans l'agenda 2019 distribué par la commune.

Pour des questions d'organisation et de respect d'autrui, nous insistons sur le caractère IMPÉRATIF de l'inscription auprès du service compétent ; sans signalement de votre part, les encombrants ne seront plus collectés.



ETAT CIVIL

NAISSANCES

ZINGA Divine, Fannie	08/06/2018
LEROY THIÉBAUT Véga, Alisée	12/06/2018
ALSINA JURADO Mya, Pascale, Véronique	26/06/2018
RAUZY Ambre, Marie-Jeanne, Chanez	25/10/2018

MARIAGES

CIUTAT Marine et RODRIGUEZ Geoffrey	17/11/2018
-------------------------------------	------------

DÉCÉS

DIEUZEIDE Jeannine Vve CHÂTEAU Elie	08/06/2018
MORAN Marie-Thérèse Vve FUGAIRON Jean	19/06/2018
MORICE Simone Vve AYAD Ali	04/07/2018
COUMES Janine Vve RUIZ Jean	06/07/2018
JIMENEZ Maria épouse SICRE Emile	28/07/2018
FUGAIRON Bernard	28/07/2018
MARCAILLOU Roger	30/07/2018
PUJOL Marguerite	15/08/2018
BARTHES Yvonne Vve VIVES Jean	24/08/2018
PEREZ Claude	27/08/2018
BEIGBEDER Armelle	06/10/2018
REMY Marie-Françoise épouse GAY Alain	28/10/2018
LECOT Jacques	23/10/2018
AILLERES Edouard	25/10/2018
SZACHNOWSKI Stanislaw Vve JUMEL Robert	06/11/2018
DA CUNHA Luis	26/11/2018



MÉMO TRI

COMMENT SAVOIR
DANS QUEL CONTENANT
DÉPOSER MES DÉCHETS ?

JE VÉRIFIE D'ABORD
SUR L'EMBALLAGE

TRIEZ VOS EMBALLAGES

SACHET À JETER

ÉTUI CARTON À RECYCLER



LA CONSIGNE DE TRI OU TRIMAN

LES BOUTEILLES ET FILMS ÉTIRABLES EN PLASTIQUE



LES BOÎTES MÉTALLIQUES



LES BRIQUES ET CARTONS



BIEN VIDÉS, PAS LAVÉS, PAS IMBRIQUÉS
DANS LE SAC / BAC JAUNE



LES DÉCHETS ORGANIQUES
DE LA CUISINE ET DU JARDIN



DANS LE
COMPOSTEUR



LES EMBALLAGES EN VERRE



DANS LE
RÉCUP' VERRE



TOUS LES PAPIERS



DANS LE
RÉCUP' PAPIER



LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX
PIQUANTS, COUPANTS ET BOÎTES DASRI



EN PHARMACIE
OU DÉCHÈTERIE



CIITEO
Le nouveau nom
d'Eco-Emballages et Ecofolio



Smectom
dit *Plantauriel*

05.61.68.02.02
contact@smectom.fr
www.smectom.fr

